cndp
Commission particulière du débat public

Les cahiers d'acteurs du

débat public

sur le projet de contournement routier de Nice

février 2006 n° 20

ADEV
ASSOCIATION DEFENSE ENVIRONNEMENT VILLENEUVE

page 2 **Ou sont situés... les échangeurs ? les viaducs ? les raccordements à L'A8?**

page 3 **Si un nouvel axe routier est nécessaire, lequel choisir ?**

page 4 **La cinquième solution de L'ADEV**
Conclusion

ASSOCIATION DEFENSE ENVIRONNEMENT VILLENEUVE

est une association "loi de 1901", enregistrée le 18 Avril 2000 à la sous-préfecture de Grasse, sous le n°0061018084.
L'association a reçu son agrément le 1er juin 2005 par la préfecture des Alpes-Maritimes, pour la défense de la nature et de l'environnement sur l'ensemble du cadre géographique du département.
L'ADEV s'est impliquée dans les problèmes de déplacements et a été récemment acteur du débat public concernant la ligne à grande vitesse LGV PACA.
L'ADEV participe aux grands sujets de défense de l'environnement de notre département : gestion de nos déchets, protection des nappes phréatiques, protection de l'air, transports...

Président
Serge Jover
Chargés de mission
J-C Froment et J-P Pivert

> Contact
ADEV
17, av. de Bellevue
06270
Villeneuve-Loubet
tél. 06 86 85 35 21
www.adev06.org
adev.06@wanadoo.fr

> POUR PRESERVER LES HOMMES ET L'ENVIRONNEMENT >>>>>>>>>>>>>>>>>>

La 5e solution

Trois solutions présentées par la DDE, l'étude d'une quatrième solution demandée, et trois variantes de cette solution 4 finalement étudiées par le cabinet Isis, séléctionné par la Commission nationale du débat public pour réaliser l'étude complémentaire demandée début décembre. Mais a-t-on bien compris toutes les conséquences d'une solution courte à l'ouest du Var ? Non ! C'est pourquoi l'ADEV se bat pour une 5e solution ! Un tracé long, plus au nord avec un échangeur à l'ouest de Sophia-Antipolis et à La Roque, si nécessaire.

En regard des difficultés de circulations observées sur la bande littorale et plus particulièrement sur l'axe autoroutier entre Antibes et Nice-Est, les services de l'État ont fixé dans un document, la directive territoriale d'aménagement (DTA), le cadre et les objectifs des aména-gements à réaliser.
Les services de la DDE ont mené une étude pour analyser la situation actuelle et estimer son évolution à l'horizon 2020.
Ayant tiré des conclusions alarmistes pour le présent et annoncé un blocage du réseau dans un futur proche, la DDE propose de réaliser un contournement de Nice en créant une voie nouvelle destinée à alléger le trafic sur l'A8.
Définies comme "courte", "longue" ou sous la forme d'un "aménagement sur place" (ASP) sur la partie Est du réseau, ces solutions comportent des ouvrages essentiellement en tunnel mais aussi des viaducs et plusieurs échangeurs.
Projet à long terme - horizon 2020 - dont le coût incertain sera à la charge de l'usager et du contribuable.

> POUR PRESERVER LES HOMMES ET L'ENVIRONNEMENT >>>>

L'ADEV demande à participer avec la DDE et les élus à une nouvelle étude

Il s'agit d'évaluer l'utilité d'un nouvel axe routier en 2020.
L'ADEV propose de :

Développer les transports en commun

> Rail : augmenter les cadences du TER
> TCSP. : développer en priorité la liaison Sophia- Antibes
> Connexion multimodale des voies ferrés et des sites propres
> Créer de nouvelles gares et de nouvelles haltes

Favoriser les déplacements en mode doux

> Vélos, piétons

Améliorer le réseau routier existant

> Réaliser l'échangeur de Biot vers Sophia-Antibes
> Créer un raccordement direct de l'A8 vers la voie rapide de Nice
> Sécuriser la RN98 contre les «coups de mer»
> Requalifier la RN7 entre Antibes et Villeneuve-Loubet
> Réaliser la RD 604
> Compléter l'échangeur routier de Cagnes-sur-Mer
> Reduire fortement le frêt routier d'ici 2020
> Développer le transport maritime et le merroutage

Si un nouvel axe routier est nécessaire, lequel choisir ?

La DTA demande une liaison nouvelle reliant Nice au nord d'Antibes

> **Elle délestera** l'autoroute A8 dans sa partie la plus chargée
> **Facilitera** la requalification du bord de mer
> **Préservera** les paysages naturels
> **Valorisera** les paysages urbains

Notre solution à l'ouest : un tracé long bis

> Des Bréguières à Saint-Isidore
> 2 x 3 voies en tunnel
> Un échangeur à l'ouest de Sophia
> Un échangeur à La Roque, si nécessaire
> Un tracé long plus au nord, sans viaduc dans la vallée du Loup, tout en tunnel.

Notre solution à l'Est : « ASP car à moindre coût»

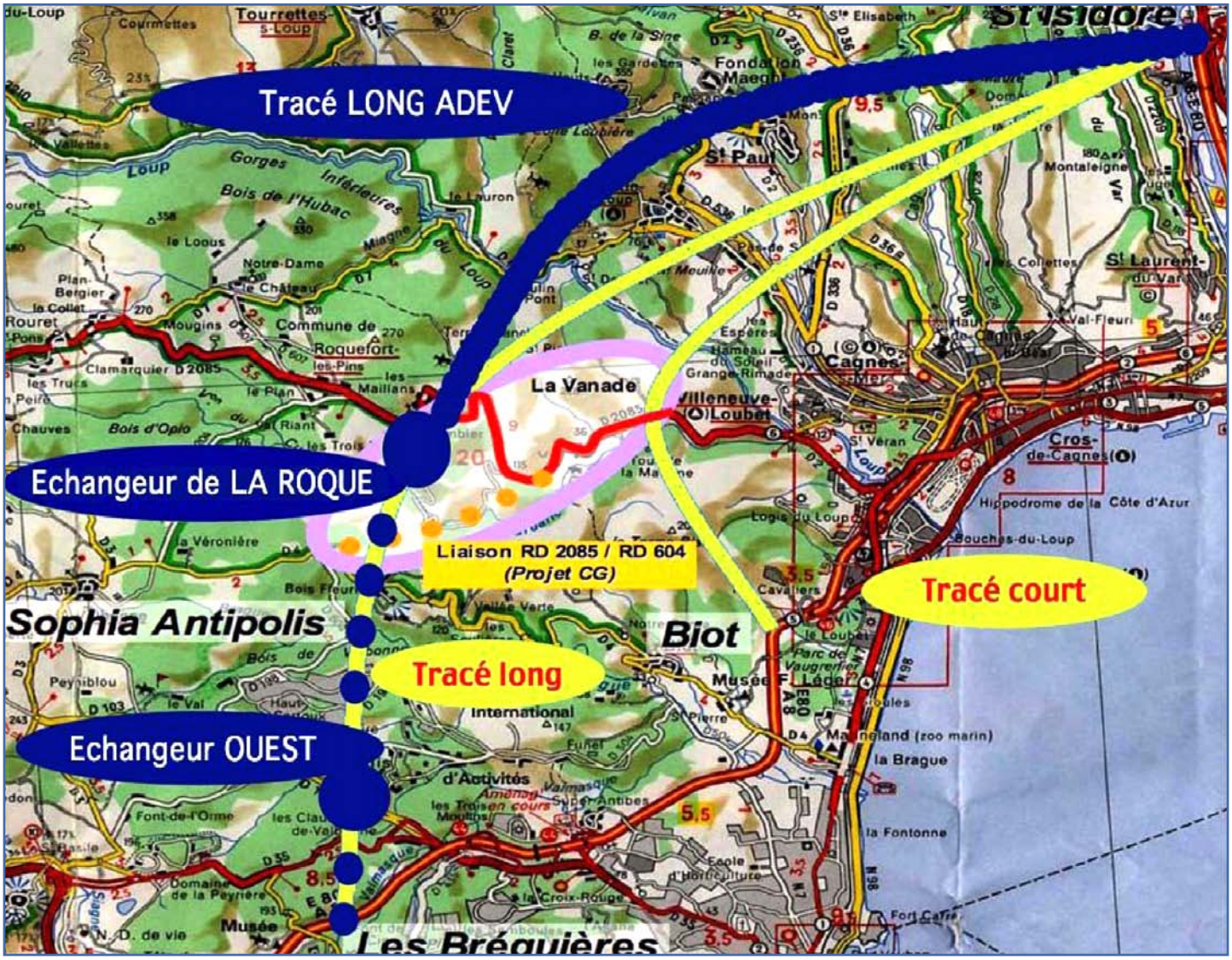

La cinquième solution de L'ADEV

Donne la possibilité de :

> Requalifier l'autoroute existante en voie urbaine à partir des Bréguières
> Lancer une véritable politique des transports en commun
> Séparer le trafic international et régional du trafic local et inter-urbain
> Réaliser un TCSP Sophia-Villeneuve-Cagnes-St-Laurent-Nice utilisant le nouvel axe urbain.

Commune verte du littoral, Villeneuve-Loubet dispose d'un capital nature exceptionnel : plus de 1000 hectares réservés au tourisme, au sport et aux loisirs. Il est encore possible de concilier le développement économique tout en sauvegardant cet environnement.
Ce poumon vert entre deux métropoles, Nice et Antibes, doit être préservé et c'est tout le sens de l'action de l'ADEV.

Conclusion

NOUS DEMANDONS

1. LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN ET L'AMELIORATION DU RESEAU ROUTIER EXISTANT

2. UNE NOUVELLE ANALYSE DE LA SITUATION ROUTIERE PAR UN ORGANISME INDEPENDANT

SI UNE NOUVELLE VOIE ROUTIERE DEVIENT NECESSAIRE, IL FAUT OPTER POUR LA PROPOSITION DE L'ADEV QUI PRESERVE L'ENVIRONNEMENT ET LES HOMMES

La 5e solution
Le tracé long bis + ASP